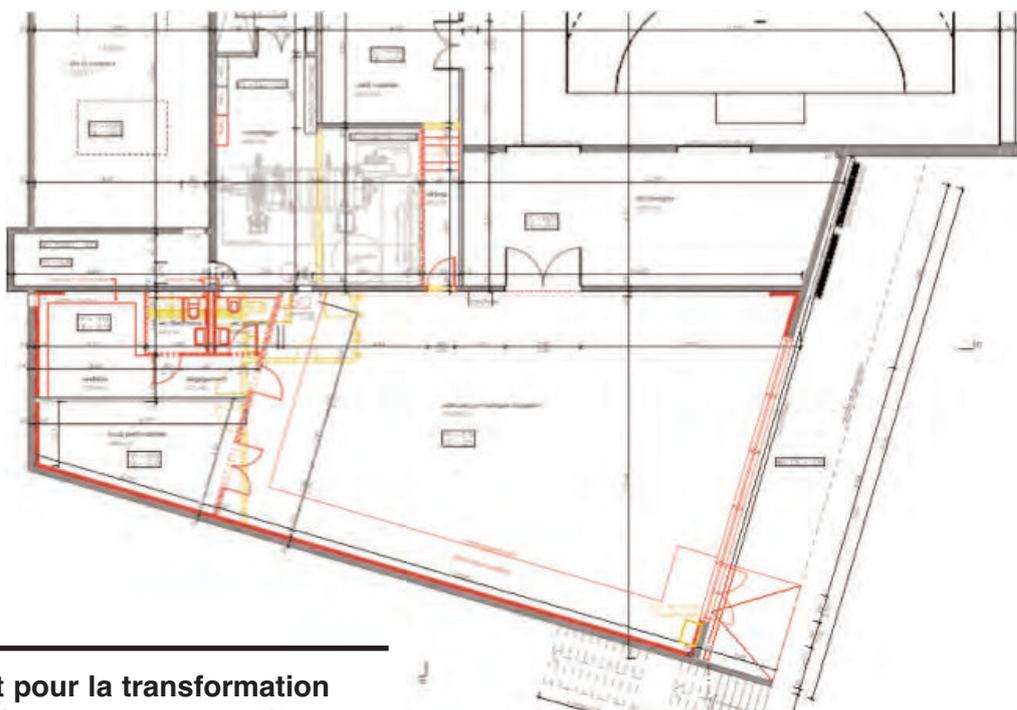


DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA TRANSFORMATION DU LOCAL DES POMPIERS EN SALLE DE PETITE GYM ET TRANSFORMATION DU LOCAL DE CHAUFFAGE ACTUEL



Le Conseil communal vous propose de transformer l'ancien local de pompiers en salle de petite gym. Cette transformation offrira à nos élèves et aux enseignants une surface d'environ 170 m², procurant ainsi un espace plus confortable et adéquat que le local actuel sis derrière la halle de gym du complexe. En effet, à ce jour, les élèves pratiquent la psychomotricité dans une salle de 80 m² avec un pilier central et sans fenêtres. Cette nouvelle salle de petite gym devra répondre aux normes Minergie. Elle aura une entrée indépendante mais une liaison intérieure avec la halle de sport principale sera créée. La reprise du chauffage par le Groupe E Celsius engendrera des coûts supplémentaires de l'ordre Fr. 32'000.– pour l'adaptation du local de chauffage. Comme vous en avez été informés en septembre, une convention a été signée entre la Commune et Groupe E Celsius pour la reprise de la centrale de chauffe du complexe scolaire. Dans ce cadre-là, une location de Fr. 10'000.– /an est convenue pour ces locaux, ce qui permettra d'amortir rapidement cet investissement. Cette convention aura une durée de 20 ans. Pour les finances communales, cela signifie qu'il n'y aura plus de frais liés à ces installations datant de 1997, qui sont à bout de course et auraient généré de gros frais d'entretien et de maintenance dans les prochaines années. De plus, le système de filtrage des fumées n'est plus aux normes et doit donc être changé. En reprenant l'entier de ces installations, Groupe E - Celsius se charge de leur remplacement en vue de développer et étendre le système de chauffage à distance progressivement à d'autres quartiers. Plusieurs privés sont déjà intéressés par cette énergie renouvelable qui fait la part belle à l'économie locale puisque le bois sera fourni par notre triage forestier.



Le Conseil communal sollicite un crédit d'investissement de Fr. 617'000.–

Demande de crédit pour la transformation du local des pompiers en salle de petite gym et transformation du local de chauffage actuel

Financement

Par emprunt bancaire : Fr. 617'000.00

Frais financiers

Intérêt estimatif : 2% Fr. 12'340.00

Amortissement : 3% Fr. 18'510.00

Charges annuelles Fr. 30'850.00